



REPUBLIQUE DU BENIN

Université d'Abomey-Calavi



Centre de Formation et de Recherche
en matière de Population

CEFORP

DENOMINATION DE LA FORMATION

GRADE : MASTER

DOMAINE DE CONNAISSANCE: 5 Sciences de l'homme et de la société

MENTION DE LA FORMATION : Population et Développement

SPECIALITE : Population, Santé et Développement (PSD)

Durée de la formation : 4 semestres

Entité de formation et de recherche pilote : CEFORP

Entités de formation et de recherche associées : ENEAM, FASEG, FLASH, FSA

Responsable : Prof. Rigobert Cocou TOSSOU

Version du 30 septembre 2013

I. Justifications de l'offre de formation par rapport au marché de l'emploi : contexte, pertinence et objectifs

1-1. Contexte et pertinence

Il existe un lien entre la démographie, la santé et le développement voire le bien-être d'une population. En d'autres termes, l'état de santé ainsi que l'état de bien-être de la population d'un pays est tributaire de sa démographie. En effet, une forte démographie, c'est-à-dire une forte fécondité influence la disponibilité et la qualité des services sociaux tels que la santé et l'éducation, ce qui a un impact donné sur le développement du pays.

La population mondiale double pratiquement tous les vingt-cinq ans alors que les ressources n'augmentent pas au même rythme. Ces constats sont vérifiables dans la situation des pays africains notamment ceux au sud du Sahara dont fait partie le Bénin. En effet, on sait que l'Afrique subsaharienne présente un indice de fécondité record (5 à 7 enfants par femme) et reste aussi la partie du monde la plus pauvre (ADOMOU, 2011 ; in *Bénin-développement.info* ; juillet 2011). Pour ce qui est du Bénin, d'environ 2 millions en 1960, la population béninoise est passée à 5 millions en 1992 et à 7 millions en 2002 (Banque Mondiale). D'environ 9 millions aujourd'hui, elle atteindra 13 millions en 2025 selon les estimations. Le taux de fécondité est de 5,6 enfants par femme (Banque Mondiale, 2002) et le taux annuel de croissance de la population, 2,9% (Banque Mondiale, 2002). A ce rythme, tous les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires pour la construction des infrastructures d'éducation et de santé se révéleront toujours insuffisants parce que consommés au fur et à mesure par le rouleau compresseur démographique. Pour la plupart des OMD, il ne sera pas possible de les atteindre d'ici 2015 à cause de la pression démographique et des contraintes économiques. L'indice de pauvreté qui devrait être réduit à 15 % (SCR, 2007) est encore à 35% jusqu'à ce jour (ADOMOU, 2011).

De ce constat, il s'avère désormais nécessaire que les pays subsahariens en général et le Bénin en particulier définissent leur politique de population et l'intègre à leur stratégie globale de développement.

Des progrès ont été faits dans ce sens et aujourd'hui, plusieurs initiatives ont été prises. C'est dans ce domaine qu'il faut situer les réformes de l'administration territoriale connues sous le vocable de décentralisation, les réformes menées dans le secteur de la santé pour offrir des soins de qualité à la population béninoise, et des efforts en matière de développement socio-économiques à travers diverses politiques initiées par plusieurs Gouvernements du pays au cours des vingt dernières années.

En effet, selon le document de politique nationale de Santé (Rép. du Bénin, 2009), « la croissance démographique exerce une très grande influence sur l'évolution de la demande sociale d'une part et une forte pression sur les ressources disponibles d'autre part. Il s'en suit donc :

Une forte urbanisation entraînant une augmentation de la demande des services sociaux de base (éducation, santé, logements, transports etc.) ;

Un accroissement des naissances induisant une augmentation permanente des besoins de protection de la mère et de l'enfant ;

Un accroissement des besoins de santé et de protection de la population se traduisant par une demande conséquente en personnel de santé, en infrastructures sanitaires, en matériels de soins et en médicaments appropriés » (pp. 11-12).

Selon encore le document de Politique Nationale de Santé, « les tendances démographiques du Bénin, telles qu'elles se présentent, doivent, plus que par le passé, interpeller les décideurs, du développement économique et social et les planificateurs. Ainsi les acteurs de la santé doivent tenir compte de l'évolution des variables démographiques dans le cadre de la prise de décision, de la planification, de la gestion des ressources et des orientations politiques ultérieures » (pp. 11-12)

Il devient donc impérieux de bien accompagner toutes ces initiatives par des acteurs compétents et bien informés. C'est en somme ce que propose le présent MASTER en procédant à la formation de spécialistes aguerris et avisés en matière des questions liées à la « population, la santé et le développement ».

1-2 Positionnement de l'offre de formation dans le système LMD

L'étude de marché de formation est un processus permettant de mettre en adéquation la formation donnée avec le marché d'emplois (Dèdèhouanou, 2010). La nécessité d'engager le CEFORP dans ce processus a trouvé sa source à partir de la crise née de l'arrêt du recrutement systématique des étudiants formés en 1986. Les essais de solutions apportés les uns par le renforcement des cours en entrepreneuriat, les autres par l'immersion des étudiants dans les milieux professionnels à travers les stages en entreprise n'ont fait qu'atténuer le malaise profond. Une réforme fondamentale du système d'enseignement s'est avérée incontournable. C'est ainsi que le Bénin, à l'instar des autres pays de la sous région Ouest Africaine, s'est engagé dans l'adoption du système LMD et de l'approche par compétence.

Le CEFORP a donc saisi cette opportunité pour s'inscrire résolument dans le nouveau système. Un tel processus trouve nécessairement sa fondation dans l'étude de marché. Il en est pour preuve le répertoire de formations en Licence et en Master réalisé par les membres de la commission¹ mise en place à cet effet. Cette investigation, quoique sommaire et ne prétendant en aucune façon se substituer à une étude de marché, aborde cependant l'essentiel de la problématique : « besoins de formation et formations innovantes en matière de population et de développement ». La commission a donc analysé l'éventail des formations existantes en Licence afin d'évaluer la demande potentielle en formations Master d'une part, et examiné la gamme des formations Master en cours dans les domaines concernés afin d'envisager l'offre de formations innovantes en Master d'autre part.

1.3 Objectifs de l'offre de formation (profil de sortie de l'apprenant)

La formation proposée vise à permettre aux apprenants d'être des Responsables de programmes ou projets sur la santé et le développement au niveau local, régional ou national; en tant que interface entre population, démographie et services sociaux. Ce faisant, cette formation permettra au titulaire du Master en « **Population, Santé et Développement** » d'adopter aussi des profils de compétences de type consultant en développement humain.

L'apprenant qui sort de ce Master devra être alerte à la question démographique dans une perspective de bien-être de la population en lui garantissant un état de santé acceptable et équitable pour tous. Il sera utile pour ces acteurs, par exemple au niveau des communes et des mairies (niveau local), de bien conduire les activités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des Plans de Développement Communal cohérents pour leurs localités.

A la fin de leur formation les apprenants sont capables de :

Objectifs spécifiques

- 1) établir le lien entre la santé de la population et la démographie (capacité de conceptualisation);
- 2) analyser les déterminants de la santé de la population prenant en compte la variable 'démographie' (capacité d'analyse);
- 3) gérer les aspects de développement et du bien-être de la population dans une perspective de la santé globale (capacité managériale du développement global) ;
- 4) planifier des programmes/projets de développement ou de recherche en matière de bien-être de la population (capacité de planification).

¹Note de service n° 003-13/UAC/CEFORP/SA du 29 mars 2013 portant création et nomination des membres de la commission chargée de faire l'inventaire des besoins en formation, identifier les types de formation en adéquation avec le marché de l'emploi selon le format LMD et de proposer de nouvelles offres de formation (en initial et en continu) en Population, Santé et Développement.

- 5) opérer des interventions et des stratégies de développement et du bien-être de la population (capacité d'interventions y compris la maîtrise d'outils appropriés).

Il est instructif de rappeler qu'au niveau des établissements d'enseignement universitaire, il a été décidé de réviser les programmes de formation. Cette option un peu restrictive n'a pas permis d'anticiper sur les besoins futurs liés d'une part au vieillissement du personnel de terrain (personnel d'accompagnement des acteurs de santé en termes de planification et de politique d'intervention) et d'autre part à la demande sociale des acteurs de tous les secteurs de développement et de santé.

1.4. Contenu de l'offre de formation

L'offre de formation comporte deux grands volets : le tronc commun et les options.

1.4.1. Le tronc commun

Le tronc commun est essentiellement centré sur la démographie, son importance avec la santé, le développement et le bien-être d'une population. L'enseignement sur la démographie va aborder tous les chapitres clés d'un cours portant sur la démographie. Ce cours va montrer comment les paramètres les plus importants de la démographie influent-ils sur la santé et le bien-être de la population. Un Etudiant qui reçoit ce cours sera outillé et bien informé sur les questions de démographie et ses spécificités dans un contexte de pays en développement.

1.4.2. Les options

Parmi les options, on distinguera les UE (unité d'enseignement) majeures et des UE mineures. Elles vont traiter des questions de santé publique, des unités sur la sociologie et l'anthropologie ; l'informatique, le management des ressources y compris les ressources humaines, les interventions et stratégies en développement communautaire ; la méthodologie de recherche; etc.

1.4.3. Conditions d'accès au Master PSD

Plusieurs types de licenciés peuvent intégrer ce programme de Master. Il s'agit notamment de : licence en sciences sociales ; licence en économie ; licence en santé publique ; licence en démographie ; licence en agronomie etc.

Les candidatures des étudiants ou autres remplissant les conditions ci-dessus citées seront acceptées sous réserve d'étude de dossier.

